

Formulaire de candidature aux Jardins Familiaux d'Argelès-sur-Mer

La Ville d'Argelès-sur-Mer a aménagé et équipé 28 parcelles individuelles ou familiales sur une ancienne friche agricole derrière l'école Molière, square de la Maïnada. Chaque parcelle, d'une surface comprise entre 75 et 145 m², est équipée d'une cuve à eau d'1 m³ et d'un petit cabanon de jardin. Ces parcelles sont réservées aux majeurs et habitants d'Argelès-sur-Mer ne disposant pas déjà d'un jardin cultivable de plus de 50 m² (en tant que propriétaire ou locataire) et sont mises à la location pour un bail d'an renouvelable au tarif d'0,50€/m²/an.

L'attribution d'une parcelle est soumise à la signature et au respect d'un règlement intérieur. Celui-ci engage notamment les candidats retenus à cultiver et entretenir leur parcelle avec des pratiques respectueuses de l'environnement et en limitant au maximum la consommation d'eau. L'utilisation de la parcelle est exclusivement à des fins personnelles et non commerciales. En signant ce règlement intérieur les jardiniers s'engagent à participer à une formation gratuite d'une journée sur l'agroécologie, la gestion de l'eau et le compostage.

Il convient, en candidatant, d'être conscient qu'entretenir et cultiver un jardin potager nécessite un certain investissement de temps. L'achat des consommables nécessaires à l'activité de jardinerie est à la charge du jardinier. Un dispositif d'aide ou de prêt de matériel pourra être mis en place avec le CCAS d'Argelès-sur-Mer pour les personnes le nécessitant.

Afin de candidater pour l'attribution d'une de ces parcelles, merci de remplir ce questionnaire et le joindre, avec les autres documents demandés, à votre dossier de candidature.

Nom :	Prénom :
Numéro de téléphone :	Mail :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse :	
Nombre d'adultes dans votre foyer :	Nombre d'enfants dans votre foyer :

- Possédez-vous ou louez-vous déjà un jardin cultivable de plus de 50 m² ?
 - Oui
 - Non

- Avez-vous déjà exercé une activité de culture de fruits et légumes ?
 - Oui
 - Non

- Pour quelle(s) raison(s) et motivation(s) souhaitez-vous avoir accès à une parcelle ?

.....
.....
.....

- Combien de temps estimez-vous pouvoir consacrer à l'activité de jardinage par semaine ?
 - Pas plus de 3 heures/semaine
 - Entre 3 et 5 heures/semaine
 - Plus de 5 heures/semaine
- Quelle taille de jardin potager souhaiteriez-vous ?
 - Environ 75 m²
 - Environ 90 m²
 - Entre 100 et 145 m²
- Êtes-vous à l'aise avec la notion de « pratiques de culture respectueuses de l'écosystème » ?
 - Oui très
 - Oui un peu
 - Non pas vraiment
- Savez-vous vous servir et veiller au bon fonctionnement d'un composteur ?
 - Oui très bien
 - Oui un peu
 - Non pas vraiment
- Dans une perspective de développement des espaces de jardins à Argelès-sur-Mer, seriez-vous intéressé(e) pour participer à un projet de jardin associatif partagé ?
 - Oui
 - Oui seulement si je n'obtiens pas de parcelle familiale
 - Non

Avez-vous des remarques/questions sur ce projet ?

.....
.....
.....

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent uniquement à gérer les dossiers d'attribution de parcelles de jardins sur les terrains à proximité de l'école Molière. Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées et seront conservées pour une durée d'un an nécessaire à la réalisation de la finalité en question. Les droits d'accès et de rectification prévues par les articles 15 et 16 du RGPD s'exercent auprès de la mairie d'Argelès-sur-Mer. Les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD), s'appliquent au présent traitement. Vous pouvez les exercer sur simple demande en adressant courriel à l'adresse suivante : ccas@ville-argelessurmer.fr. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le référent RGPD de la mairie d'Argelès-sur-Mer : dpo.argelessurmer@lg-partenaires.fr.